



## Droit de réponse



L'UNSA et la CFDT ont eu connaissance du compte-rendu du CDAS de Solidaires. Celui-ci appelle un droit de réponse.

S'il est besoin de le rappeler, l'action sociale au MINEFI s'adresse à *tous les agent(e)s*. Le budget de fonctionnement du CDAS, dénommé le CAL (Crédit d'Action Locale) est alloué à chaque département selon son nombre d'agents qu'ils soient retraités, actifs. Le montant attribué ne tient compte ni des grades, ni des revenus de chacun. Ainsi, les actions de la délégation concernent l'ensemble des agents avec une part plus importante pour les actions à destination des enfants des agents.

L'UNSA et la CFDT sont effectivement contre le fait d'instaurer des barèmes selon les revenus. Pour nous, la défense de l'action sociale ne doit pas dépendre d'une lutte de classe sociale puisqu'elle a vocation à être universelle.

Nous sommes conscients à l'UNSA et la CFDT que souvent la classe moyenne se voit refuser différentes aides, car elle se trouve au-dessus des plafonds imposés. Nous souhaitons que cela n'arrive pas dans leur milieu professionnel. Les représentants du CDAS de l'UNSA et de la CFDT œuvrent pour l'ensemble de tous, sans distinction.

Il est de la responsabilité de chaque agente et agent de faire, ou pas, une demande d'aide et/ou de subventions. Ce ne sont pas à nous représentants du personnel d'imposer des critères pour les obtenir.

L'UNSA et la CFDT craignent surtout que Solidaires n'ait mis un doigt dans un engrenage malsain. Imposer des plafonds pour une subvention ne sera-t-il pas au final une exclusion programmée d'autres actions pour les agents comme les sorties dans les parcs de loisirs ou encore pour les cadeaux de l'arbre de Noël ?

Pour rappel, ni le grade, ni le RFR, ne donnent une image du patrimoine réel ou des problèmes financiers du foyer. L'UNSA et la CFDT le rappellent avec force : Les syndicats doivent défendre les intérêts des agents des finances publiques, de **TOUS** les agents.

Solidaires attaque personnellement les représentantes du CDAS sous prétexte de leur grade d'inspectrices. C'est vite oublier les représentants en douane qui sont agents de constatation ou encore les expert(e)s douanes qui sont contrôleurs ou agents de constatation.

L'UNSA et la CFDT sont toujours à la disposition de tous les agent(e)s, quelque soit leur grade ou leur Direction d'origine.

Qu'une organisation syndicale attaque personnellement d'autres représentant(e)s syndicaux est puéril et non-constructif ! Pire, c'est même faire le jeu de l'Administration qui n'en demande pas tant. Même si nos opinions divergent, notre objectif doit rester le même : défendre les intérêts des agents, leur bien-être. Le respect mutuel en est la base.

Les représentant(e)s du CDAS

Pour l'UNSA : Christine DUVAL, Anne POISSIER et Pascaline BOUBET.

Pour la CFDT : Didier MARIE, Aurélie SACLEUX, Tony Wasselin et Hervé GUILBERT